

Le préfet et le sous-préfet furent vigoureusement hués.

Les sapeurs se sont conduits en vrais vandales.

De superbes protestations furent faites par le révérend Père Supérieur et M. Antoine de Casteljaud, jeune avocat, remplaçant M. De-channels, empêché.

A la sortie des vénérés religieux, de vives manifestations ont eu lieu, ainsi que de nombreuses arrestations, entre autres celle de l'honorable M. de Málbosc, ancien maire de Berrias, et du R. P. Odoné, supérieur.

Les scellés ont été apposés même sur la chapelle.

Le révérend Père Supérieur a comparu devant le tribunal de Largentière ce matin, après une nuit passée en prison.

Le jugement a été renvoyé à une date ultérieure. Le procureur, sous de beaux dehors, s'est montré en réalité très sectaire.

Les Hymnes de la Pentecôte

L'Hymne *Veni Creator*. — Les anciens attribuaient à ces stances magnifiques une puissance particulière; elles sont, disaient-ils, si agréables à la Sainte Trinité, que lorsque les cœurs concordent avec les voix, le Saint-Esprit, avec ses sept dons, ne peut se retenir de se répandre sur l'assistance.

Aucun témoignage authentique ne reconnaît Charlemagne comme auteur de ce beau poème, mais la tradition est constante. Il y a je ne sais quel charme à croire que le grand empereur a parlé si magnifiquement du Saint-Esprit. On est saisi d'admiration à penser que ce cerveau, où bouillonnaient tant de vastes projets purement humains, s'absorbait ainsi dans les contemplations divines, de manière à pouvoir tenir ce langage ferme et inspiré, où sont analysées les infinies puissances de l'Esprit d'amour. Il y a là plus que du génie, il y a un témoignage de sainteté; et nous tenons singulièrement à cette auréole dont la piété des peuples a entouré Charlemagne, et que l'Eglise n'a jamais contestée à sa mémoire.

La PROSE *Veni, Sancte Spiritus*. — Une tradition aussi constante regarde le roi Robert comme l'auteur du *Veni, Sancte Spiritus*.